LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE CAEN BASSE-NORMANDIE

Vu le Code de l'éducation :

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 2016-1076 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée CSS 6 dans sa séance du 19 au 24 septembre 2021 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 27 au 29 octobre 2021 ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2012-025 créant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1086 et nommant Monsieur LAUNOY Guy, Directeur;

Vu la décision n° 2016-38 prolongeant l'Unité Mixte de Recherche U 1086 et prorogeant le mandat de Monsieur Guy LAUNOY;

Vu la décision n° 2017-31 prolongeant l'Unité Mixte de Recherche U 1086 et prorogeant le mandat de Monsieur Guy LAUNOY ;

Vu la décision Inserm n° 2017-085 modifiant l'intitulé de l'Unité Mixte de Recherche U 1086;

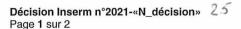
Décident :

Article 1 : L'Unité Mixte de Recherche UMR Inserm U 1086 intitulée "Unité de recherche interdisciplinaire pour la prévention et le traitement des cancers (ANTICIPE)" est prolongée jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 2 : Monsieur Guy LAUNOY est prolongé dans ses fonctions de Directeur de cette Unité jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 3 : La présente décision prend effet au 1er janvier 2022.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE



LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE CAEN BASSE-NORMANDIE

le Président et par délégation

Annie-claudo OAUMONI

a la Remerche